

LE MAG

HUMANITAIRE

N°5 janvier 2013

**MALI : LE QUOTIDIEN
DIFFICILE DES
DÉPLACÉS DU NORD**

**LA CONVENTION DE
KAMPALA ENTRE
ENFIN EN VIGUEUR**

**CÔTE D'IVOIRE :
JEAN-MARC, 13 ANS
ET DÉJÀ EX-RÉFUGIÉ**

***Les victimes du
déplacement
forcé en Afrique***



CICR

SOMMAIRE

LES VICTIMES DU DÉPLACEMENT FORCÉ EN AFRIQUE

Déplacés internes : La Convention de Kampala entre enfin en vigueur

Mali - Déplacés internes du site de Bandiagara : À quand le retour?

Sévaré : Le quotidien des déplacés du site « Maison des chauffeurs »

Douentza : Retrouvailles inespérées au centre du Mali

République démocratique du Congo : Le défi du retour pour les déplacés à l'Est du Congo

Côte d'Ivoire : Jean Guy Marc, 13 ans et déjà ex-réfugié au Libéria

Sénégal - Casamance : Kouram, un village qui renaît des cendres

Interview - Mathijs LE RUTTE, Représentant Régional Adjoint UNHCR - Dakar

Libye : Les personnes déplacées de Bani Walid, l'histoire d'Um Muhammad

Somalie : Un incendie tragique laisse sans abri des personnes déplacées

TABALA
...échos d'ailleurs

www.cicr.org



Photo couverture :
Des Maliennes réfugiées avec leurs enfants à Gaoudel, quartier d'Ayorou (Nord Niger)

H.Caux/UNHCR

Photo arrière de couverture :
Enfants retournés du Mali au Camp de Mbera
CICR Nouakchott

Editorial : Le courage des déplacés face à l'adversité

Le déplacement est une conséquence récurrente des conflits armés et de la violence. Les populations sont obligées de fuir lorsqu'elles sont directement affectées par les hostilités, que ce soit lors d'attaques ou à cause de menaces formulées à leur encontre. La fuite représente également la seule alternative lorsque l'accès aux ressources et aux services n'est plus garanti.

Les populations doivent alors se déplacer dans l'urgence et le chaos, en abandonnant tout sur place : leur maison, leur lopin de terre ou leur troupeau. Au-delà des pertes matérielles, les familles sont parfois séparées, ce qui génère un isolement et des risques accrus d'exploitation et de vulnérabilité, notamment pour les femmes et les enfants. Cela peut aussi entraîner des troubles physiques et psychologiques sur des personnes déjà fragilisées qui ne pourront pas avoir accès à un logement adéquat, à l'éducation, aux services de santé ou à des activités génératrices de revenus, parfois pendant de longues années.

En collaboration avec les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le CICR a tenté, en 2011, de répondre aux besoins humanitaires de près de 5 millions de déplacés à travers le monde. Il cherche à préserver leur dignité et à les protéger, en facilitant leur intégration dans leur nouvel environnement. Lors de cette phase d'urgence, il propose une aide multidisciplinaire, avec l'octroi de soins médicaux et des distributions d'eau potable, de nourriture ou d'autres biens de première nécessité. Le CICR tente également de localiser et de réunir des familles dont les membres ont été séparés.

L'aide fournie par les organisations humanitaires reste toutefois insuffisante,

au regard des besoins immenses de ces communautés. Mais grâce à l'accompagnement et au soutien de ces organisations, les populations vont développer, jour après jour, leur capacité de résilience qui leur permettra de faire face à l'adversité. Elles mettent en place des stratégies d'auto protection afin d'affronter les défis sécuritaires auxquels elles sont soumises, et développent des activités qui leur permettent d'améliorer leur quotidien, que ce soit au niveau de l'habitat, de la santé, de l'hygiène, de l'alimentation ou encore de l'éducation.

Au Mali, en Libye, en République Démocratique du Congo, en Somalie, en Côte d'Ivoire, en Ouganda ou encore au Sénégal, des communautés entières ont été déplacées, parfois depuis plusieurs années. Au travers de récits poignants, le MAG 5 met en exergue l'immense courage de ces populations, et leur lutte quotidienne pour préserver leur dignité et leur intégrité. Ce numéro souligne aussi différentes approches de l'aide humanitaire visant à répondre aux problèmes identifiés et contribuant à redonner un peu d'espoir à ces enfants, ces femmes et ces hommes qui rêvent de paix et de retour dans leur foyers respectifs.

Au travers du MAG 5, le CICR lance un appel à la communauté internationale, et l'encourage à ne pas relâcher son attention de cette problématique qui s'inscrit dans la durée. Les besoins des déplacés croissent avec le temps qui passe, et ils doivent rester au cœur des préoccupations des gouvernements et des agences humanitaires.

Bonne lecture.

Patrick Kilchenmann
Chef adjoint de la Division
de l'Assistance du CICR

Délégation régionale de Dakar

Rue 7 x B Point E
BP 5681 Dakar-Fann
T + 221 33 869 13 69
F + 221 33 824 14 16
E-mail : dak_dakar@icrc.org

Sous-délégation de Ziguinchor

Parcelles Assainies 1372
Goumel - BP 1044
T + 221 33 991 61 06
E-mail : zig_ziguinchor@icrc.org

Mission de Bissau

Bairro Thada, Rua 5 de Julho
Casa n 32 - BP 1028
T + 245 320 36 59
E-mail : bis_bissau@icrc.org

Les opinions exprimées n'engagent que les auteurs des articles et ne reflètent pas nécessairement l'opinion du Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Coordination : M. DIOUF, D. BENCZÉDI
Artwork : greeneyezdesign.com

Déplacés internes : La Convention de Kampala entre enfin en vigueur

Premier instrument juridique régional imposant aux États d'apporter protection et assistance aux personnes déplacées internes (PDI), la Convention est entrée en vigueur depuis le 6 décembre dernier. Une étape importante vient d'être franchie dans la protection contre le déplacement arbitraire.

Le Commissaire à la paix et sécurité de l'Union Africaine (UA), Ramtane Lamamra faisait remarquer que « *le droit international humanitaire dès l'origine s'est préoccupé de la question des réfugiés, mais pas complètement de la question des déplacés.* » À l'origine, il existait les Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays, un document présenté à la Commission des droits de l'homme de l'ONU en 1998. Au Sommet mondial de New York en 2005, les Principes directeurs sont reconnus comme « *une importante structure pour la protection des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.* »

Un instrument juridique contraignant

À partir de juillet 2004, le conseil exécutif de l'UA pose de nouveaux jalons et le 23 octobre 2009, les États africains adoptent la Convention de l'UA sur la protection et l'assistance des personnes déplacées en Afrique. Signée par trente-sept pays et ratifiée par quatorze, la Convention de Kampala était née. Elle est finalement entrée en vigueur le 6 décembre 2012, soit 30 jours après que le Swaziland, quinzième État africain à le

faire, a déposé ses instruments de ratification auprès de l'UA, conformément à l'article 17, alinéa 1 de ladite convention. Grâce à la Convention, le droit à la protection contre le déplacement arbitraire accède au rang de norme légalement contraignante. ■

Charles Sanches,
Assistant Communication – CICR Dakar



Une volontaire du Croissant Rouge soudanais au camp de Gereida pour personnes déplacées.

Boris Heger/CICR

L'importance de la Convention de Kampala pour le CICR

Le CICR a contribué à la rédaction de la Convention sur les questions relatives au droit international humanitaire (DIH). Il a également participé à la rédaction du Plan d'Action de l'Union Africaine pour la mise en œuvre de la Convention. Ce Plan d'action fixe les objectifs sur la période 2010-2012, pour la mise en œuvre de la Convention. Il faut noter que plusieurs millions de personnes assistées et protégées par le CICR chaque année sont des déplacés internes. En 2010, le CICR a assisté 2,2 millions de personnes en Afrique et en 2011, le chiffre avoisine les 4 millions.

La Convention de Kampala couvre les situations de conflit armé et comprend, par conséquent un certain nombre de dispositifs relatifs au DIH, à savoir :

- Obligations des États parties de respecter et assurer le respect et la protection des droits humains des personnes déplacées, y compris un traitement empreint d'humanité, de non-discrimination, d'égalité et de protection égale par le droit (Article 3 d),
- Obligations des États parties de respecter et assurer le respect du droit international humanitaire concernant la protection des personnes déplacées (Article 3 e),
- Obligations des États parties relatives à la Protection contre le déplacement interne (Article 4)
- Obligations des États parties relatives à la protection et à l'assistance (Article 5),
- Obligations des organisations internationales et des agences humanitaires (Article 6),
- Protection et assistance aux personnes déplacées dans les situations de conflit armé (article 7),
- Obligations des États parties relatives à la protection et à l'assistance durant le déplacement interne (Article 9)

La Convention s'applique aussi dans des situations de déplacements internes causés par les catastrophes naturelles et des projets réalisés par des acteurs publics ou privés où le DIH ne s'applique pas.

Vincent Ochilet
Chef Adjoint de la Délégation du
CICR auprès de l'Union Africaine
Addis Abéba- Éthiopie

Mali - Déplacés internes du site de Bandiagara : À quand le retour?

En quelques jours voire quelques heures ils ont perdu des années de travail. Tout ! et ont été obligés de fuir parce qu'un conflit armé a éclaté dans la région. Il n'est pas évident de se refaire une nouvelle vie quand on devient un réfugié sans repères. Malgré l'aide d'urgence reçue, ce sont des milliers de personnes qui se battent au quotidien et rêvent d'un retour au bercail et d'une réinsertion socioéconomique. À Bandiagara, à 50 km de la ville de Mopti, Sidi N'Diaye parle de sa nouvelle situation.



Région de Tillabéry, près du village de Chinagodrar. Des réfugiés en provenance du Mali vivent dans des abris de fortune.

C'est avec un regard furtif, un peu gêné, que Sidi N'Diaye se met à raconter ses premiers jours à Bandiagara, ville située au Sud du Mali dans la région de Mopti. Il est devenu un « déplacé » selon la terminologie en vigueur. Lorsqu'il a quitté son village natal de N'Gouma à l'extrême nord de Douentza début avril 2012 à cause du conflit armé, « *c'était un sentiment de dénuement total, et d'humiliation. À notre passage les gens disaient : « voilà les déplacés ! »* », ajoute-t-il avec émotion. Pour ce jeune de 28 ans, il fallait d'abord se remettre de la souffrance psychologique causée par le déplacement, et ensuite retrouver une source de revenus pour nourrir sa femme et ses deux enfants, ses compagnons d'infortune.

D'assistant administratif à « déplacé »

« *S'il est une tâche difficile pour un homme, c'est bien de retrouver une situation économique stable. Cela peut prendre souvent des années* », martèle Sidi. Avant le conflit du nord Mali, il travaillait comme assistant administratif dans une ONG à N'Gouma. Et lorsqu'au début avril 2012 un groupe armé prend le contrôle de cette localité, l'ONG s'est retirée. Craignant pour sa vie, il décide aussi de partir vers une destination inconnue. Aujourd'hui il mesure à quel point la situation vécue est difficile pour quelqu'un qui a abandonné

tous ses biens. D'ailleurs la plupart des ONG ont plié bagages, « *et pour vivre ici, on se débrouille, on vivote* », confie-t-il avec le sourire.

Espoir de retour

Avec les appuis ponctuels d'organisations humanitaires, notamment le CICR et la Croix-Rouge malienne, les déplacés arrivent, tant bien que mal, à nourrir leur famille. Lors du troisième passage de l'équipe de distribution du CICR sur le site de Bandiagara, Sidi N'Diaye et sa famille ont reçu un sac de riz, des haricots, un bidon d'huile et un carton de savon. « *Ces aides sont salutaires mais insuffisantes parce que nous avons aussi besoin d'argent. Parfois on se débrouille dans des chantiers de construction comme manœuvre, on prend tout ce qui peut nous rapporter un peu d'argent pour nos besoins familiaux* », explique-t-il. Pour lui, les perspectives restent peu reluisantes. « *Rien ne peut nous soulager autant que de retrouver nos boulots perdus. Nous espérons un retour de la paix afin de réintégrer nos foyers* », ajoute-t-il. ■

Taoffic M. TOURÉ
Chargé de Communication/Coopération
CICR Mopti -Mali



Site de Sévaré Mopti au Mali, communément appelé « Maison des chauffeurs »

Taoufik Toure/CICR

Sévaré : Le quotidien des déplacés du site « Maison des chauffeurs »

Une dizaine de femmes rassemblées sous une tente de fortune discutent entre elles, des enfants jouent tandis que des adolescents s'affrontent au « baby-foot ». Dans ce site de déplacés de Sévaré appelé « Maison des chauffeurs », la vie semble suivre son cours normal. Cependant derrière ce décor serein, on perçoit les conditions de vie difficiles de la soixantaine de familles de déplacés ayant fui les combats au Nord Mali.

La « Maison des chauffeurs » est un campement initialement prévu pour les chauffeurs de véhicules poids lourds en transit dans la ville de Mopti. Avant son inauguration, le conflit armé a éclaté au Nord Mali. La proximité de la ville avec les régions du Nord Mali explique l'afflux des milliers de déplacés dont près de 500 personnes installées dans le site de Sévaré.

Tout laisser pour sauver sa vie

Ces personnes, pour la plupart des commerçants, des agriculteurs et même des fonctionnaires, menaient avant une vie paisible à Tombouctou, Kidal ou Gao avec leurs familles. Mais depuis sept mois, tout a basculé et leur statut a changé. Ils sont devenus des déplacés internes. « Nous avons fui nos villes et villages à cause des combats qui ont éclaté en avril dernier entre l'armée malienne et des groupes armés. Nous avons abandonné biens matériels et bétail », expliquent-ils.

« Aujourd'hui nous sommes réduits à rien. Ni estime, ni dignité. Regardez comment nous vivons ici ! Nous passons nos journées sous cette tente de fortune. Nous n'arrivons même plus à nourrir nos familles », se plaint Doumbé Farka Maiga, un quinquagénaire faisant office de président du camp de déplacés de Sévaré. Commerçant dans sa ville natale de Gao, Doumbé est nostalgique des jours heureux où prospérait son commerce de bétail.

« À Gao, je vendais du bétail, tout allait bien », ajoute Farka Maiga, le regard amer. Après un silence, il enchaîne : « Ici, je ne connais personne. Impossible de m'insérer dans la vie socio-économique. Dès la fin du conflit, je regagne Gao. Mais ce sera pour quand ? », s'interroge-t-il. La question tracasse tous les déplacés du camp.

Même si Farka Doumbé est optimiste, il sait que la réalité sur le terrain est très compliquée.

« Aujourd'hui nous sommes réduits à rien. Ni estime, ni dignité. Regardez comment nous vivons ici ! Nous passons nos journées sous cette tente de fortune. Nous n'arrivons même plus à nourrir nos familles »

Malnutrition et accouchement sans assistance

Assis sur une natte, le vieux Boubacar Traoré partage l'avis de Doumbé. « Plutôt que d'offrir du poisson à quelqu'un, mieux vaut lui apprendre à pêcher », avance-t-il. Les déplacés n'ont pas accès aux services sociaux de base et Ali, quant à lui, se plaint qu'ils ne soient pas associés à la recherche des solutions les concernant. À cela s'ajoute le paludisme et la malnutrition qui frappent les enfants. Le Service du développement social a installé un dispensaire qui fonctionne à mi-temps et ne peut répondre aux multiples sollicitations. Les maladies chroniques et graves ne sont pas prises en charge.

« L'hôpital est loin du camp, le transport et les soins médicaux ne sont pas gratuits », déclare une femme du campement. « L'autre jour, une femme qui devait accoucher n'avait même pas les 1000 francs CFA pour le taxi » ajoute-t-elle, énervée.

De façon unanime, les déplacés saluent l'aide reçue du CICR et de la Croix-Rouge malienne mais déplorent l'absence d'activités génératrices de revenus. Selon Aboubacar Traoré, beaucoup d'organisations humanitaires ne viennent plus les aider. « Si cela continue, nous allons devoir partir d'ici car on ne peut tenir plus longtemps », conclut-il. ■

Taoufik M. TOURE,
Chargé de Communication/Coopération
CICR-Mopti

Douentza : Retrouvailles inespérées au centre du Mali

Abdoulaye Kamissogo, sa femme Awa Diallo et leurs trois enfants ne s'étaient pas revus depuis plus de cinq mois à cause du conflit au Mali. Toutes leurs tentatives pour entrer en contact avaient échoué. L'espoir de possibles retrouvailles avait presque disparu, jusqu'au jour d'une visite du personnel du CICR au site des déplacés de Mopti.



Réunion de la famille Kamissogo au site de déplacés de Sévaré, région de Mopti au Mali.

La famille Kamissogo habitait la ville de Douentza située au centre du Mali et porte d'entrée entre les régions nord et sud du pays. Le 1er avril 2012, comme tous les paysans à l'approche de la saison des pluies, Abdoulaye se rendit au champ pour défricher les mauvaises herbes et préparer la prochaine saison de culture. Pendant ce temps, la ville fut attaquée par un des groupes armés engagés au Nord, alors que l'armée malienne se retirait vers le Sud. La plupart des habitants de la ville fuirent Douentza en prenant la direction de Mopti, plus au sud.

Femme et enfants perdus de vue

À partir de son champ, Abdoulaye Kamissogo fuit vers N'Gouma, village à la frontière entre le Mali et le Burkina Faso, sans aucune nouvelle de sa famille. Désespérée après un mois d'attente et redoutant une éventuelle contre-attaque de l'armée malienne, sa femme décida de quitter à son tour Douentza. Depuis, Awa Diallo s'est retrouvée à Mopti dans un site de déplacés avec ses trois enfants. Des mois passèrent, « *l'angoisse grandissait mais j'ai toujours tenté de rentrer en contact avec mon mari* », confie la mère de famille.

Son insistance finit par payer le vendredi 7 septembre lors du passage des employés du CICR et de la Croix-Rouge malienne au site. L'équipe CICR était venue mettre un téléphone à disposition des familles désireuses d'appeler leurs proches. Awa Diallo décida de tenter une fois de plus. Au bout du fil, son mari ré-

pond, contre toute attente ! En effet, Abdoulaye était entre-temps revenu à Douentza et ne savait pas par quel moyen joindre sa famille. Heureuse, elle est « restée sans voix », raconte Awa Diallo.

Renouer les liens

Le mardi 10 septembre 2012, soit trois jours après, Abdoulaye Kamissogo arriva à Mopti où il fut accueilli à la gare routière par une équipe du CICR. Il retrouva sa famille après 5 mois de séparation. « *Nous avons abandonné tous nos biens à Douentza, mais grâce au CICR, je suis heureux de retrouver le plus précieux dans ma vie, à savoir ma femme et mes enfants* », a répété plusieurs Abdoulaye.

En attendant un retour éventuel à Douentza, la famille réunifiée vit désormais dans le site de « la maison des chauffeurs ». Ce site, situé en plein cœur de Mopti, accueille près de 400 déplacés parmi les 32 000 que compte la région de Mopti.

Depuis le début du conflit au Nord Mali, le CICR en collaboration avec la Croix-Rouge malienne et d'autres Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge a distribué 165 messages familiaux et a facilité la réunion de 8 personnes avec leurs familles. ■

Taoffic M. TOURÉ
Chargé de Communication/Coopération
CICR Mopti -Mali

Burkina Faso : Éducation et protec- tion des enfants de réfugiés Maliens

Estimés à environ 35'000 au Burkina Faso, les réfugiés Maliens sont regroupés sur des sites officiels dont ceux de Mentao, Férério, Gandafabou, Goudébou, etc. Parmi eux, de nombreux enfants qui, selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), représentent environ 30% de la population.

Arrivés avec leurs parents dans des conditions précaires, ils sont souvent laissés à eux-mêmes sur les sites, sans encadrement. Lors d'une mission conjointe des acteurs humanitaires sur le terrain, le 21 octobre 2012 à Mentao, à environ 210 Km de Ouagadougou la capitale, le porte-parole des réfugiés, Aly Ag Abidine, déclarait : « *l'éducation de nos enfants constitue le plus grand de nos soucis. Nous n'avons pas les moyens de les scolariser et nous demandons l'aide de tout le monde* ».

La Croix-Rouge burkinabè, sensible à la problématique de l'enfance, a mis en œuvre, en collaboration avec l'UNICEF, un projet d'encadrement d'éducation et de protection des enfants réfugiés de 3 à 6 ans. En effet, une enquête sur la vulnérabilité des enfants réalisée en juin 2012 par le Groupe de coordination sur la protection de l'enfant en situation d'urgence au Burkina Faso, a mis en exergue « *les violences chez les enfants et jeunes dans les camps du fait de leur oisiveté, du manque d'encadrement et de prise en compte de*



Enfants retournés du Mali puisent de l'eau dans un puits (site de Damba au Burkina)

leurs besoins essentiels et psychosociaux ».

Ce projet prévoit la mise en place d'espaces d'éveil pour les bénéficiaires sur les sites de Gandafabou et de Férério dans la province de l'Oudalan. Le personnel a déjà été recruté et des séances de travail ont été tenues. « Nous nous activons à l'organisation d'une rencontre de formation des différents acteurs avant le démarrage officiel de nos activités avec les enfants, pour le début du mois de novembre », a affirmé Jérémie Naba Wangre, responsable du projet. Deux espaces d'éveil, à Gandafabou et à Férério, ont été prévus pour accueillir environ 3'250 enfants. ■

Léa BALIMA-NIKIEMA
Coordonnatrice Communication
de la Croix-Rouge burkinabè

Des femmes retournées du Mali assurant la corvée de l'eau au Camp de réfugiés de Damba (Burkina)



République démocratique du Congo : Le défi du retour pour les déplacés à l'Est du Congo

« Nous avons marché 65 kilomètres pour arriver à cet endroit. Dans la panique, nous n'avons pu emmener que quelques vêtements. Ici, nous pouvons enfin manger et être en sécurité ». Ainsi s'exprime Salama, une déplacée du conflit. Son désir est de rentrer chez elle pour s'occuper de ses champs. Une équipe du CICR l'a rencontrée au camp des déplacés de Mugunga I situé à une dizaine de kilomètres de la ville de Goma, dans la province du Nord-Kivu. Fuyant des combats qui ont opposé les Forces Armées de la République démocratique du Congo (FARDC) aux combattants du M23, cette mère de quatre enfants a enduré de nombreuses épreuves, tout au long de la pénible marche qui les a menés dans ce camp.

La situation de Salama est similaire à celle de milliers d'autres déplacés dans l'Est de la République démocratique du Congo. La dégradation de la situation sécuritaire dans cette zone a jeté des milliers de personnes sur les routes. Ils ont fui les combats dans leurs villages d'origine pour trouver refuge ailleurs ou à défaut, au Rwanda et en Ouganda. Ils laissent derrière eux maisons, ustensiles de cuisine, plantations. « Dans mon village, je cultivais le manioc, l'arachide et j'avais une plantation de palmiers à huile. Je subvenais aux besoins de ma famille. Aujourd'hui, je dois rentrer pour la récolte » explique Francine, rencontrée à Kalonge, un groupement situé dans la province du Sud-Kivu.

À la recherche d'un endroit plus sûr

Situé au pied du volcan Nyiragongo, le camp de fortune de Mugunga I a accueilli, il y a deux mois, plus de 10 000

personnes. Ces déplacés ont fui l'insécurité dans les villages de Umafudu 1 et 2, Remeka et Ngungu, situés dans le territoire de Masisi à 83 km de Goma. Hommes et femmes, toutes générations confondues ont parcouru de très longues distances, recherchant un endroit plus sûr. Ils vivent dans une extrême précarité et ne disposent pas du minimum vital. Sans abri, manquant de nourriture, ils sont dépourvus des biens essentiels à la survie et n'ont pas accès aux soins médicaux.

Malheureusement dans la province du Sud-Kivu, la situation est la même. Certains déplacés de guerre sont regroupés à Lwizi dans le groupement d'Iyembe et à Mudaka dans le groupement de Luago. Tandis qu'à 64 km au nord-ouest de Bukavu, aux confins des territoires de Shabunda à l'ouest et de Walungu au sud, se trouve Kalonge, un groupement devenu aujourd'hui un carrefour des populations déplacées.

Nord Kivu, kanyarucinya (RDC). Des familles déplacées lors des récents combats reçoivent de l'eau grâce aux bladders installés par les équipes du CICR.



Tony Klumbe/CICR



Sud Kivu, Kalonge (RDC). Contrôle d'identité de la population déplacée avant distribution des vivres par le CICR.

Christian Cardon/CICR

Des conditions de vie difficiles

Au nord comme au Sud-Kivu, les victimes des conflits rencontrent des difficultés multiples. Le manque de nourriture est courant et certains déplacés sont employés pour des travaux lourds comme les corvées d'eau. Le peu de moyens dont elles disposent proviennent parfois des champs des résidents. Une activité aratoire journalière rapporte 500 francs congolais, l'équivalent d'environ un demi-dollar américain. Outre l'insécurité alimentaire, la situation sanitaire est préoccupante. La grande promiscuité et l'absence de latrines est souvent la cause de maladies contagieuses. Et certaines personnes, traumatisées par la grande violence dont elles ont été victimes présentent des signes de déséquilibre psychologique.

« Les derniers mois ont encore été marqués par une forte insécurité dans l'est du pays. Le sort des populations civiles est extrêmement préoccupant et nous demandons à tous les acteurs ayant une influence de faire en sorte que les civils et les personnes hors combats soient protégés et épargnés par les violences », explique Franz Rauchenstein, chef de la délégation du CICR en RDC.

Une réponse humanitaire

Répondre aux besoins les plus urgents des déplacés représente un grand défi. Le CICR en collaboration avec la

« Les derniers mois ont encore été marqués par une forte insécurité dans l'est du pays. Le sort des populations civiles est extrêmement préoccupant et nous demandons à tous les acteurs ayant une influence de faire en sorte que les civils et les personnes hors combats soient protégés et épargnés par les violences »

Croix-Rouge de la RDC (CRRDC), déploie d'énormes moyens pour aider les populations victimes des conflits armés dans le pays. L'assistance du CICR est constituée de vivres et de biens essentiels : couvertures, draps, nattes, haricots, farine... « Ces déplacés ne veulent pas s'éterniser dans ces camps », confirme le président du comité des déplacés du Camp Mugunga I, qui souhaite un retour à la paix dans le territoire de Rutshuru afin de s'occuper des champs. Pour l'heure ils survivent dans leurs camps. ■

Espérance TSHIBUABUA
Assistante Médias/Communication
Délégation du CICR en RDC

Réfugiés maliens en Mauritanie (Camp de Mbéra), au Burkina (Camp de Damba) et au Niger



Ces enfants réfugiés Maliens viennent de puiser de l'eau d'un réservoir et tirent les fûts vers leurs abris familiaux (Camp de Tabareybarey - Niger).

Camp de réfugiés de Damba (Burkina Faso). Cet enfant, sa maman et sa sœur, ont quitté la maison familiale à Gossi depuis le mois de février. Plus de 65 000 Maliens ont trouvé refuge au Burkina depuis janvier.



Une femme et sa fille dans le site de réfugiés de Sinegodar à quelques kilomètres de la frontière Mali-Niger. Elles ont fui leur maison au Nord Mali par anticipation à d'éventuels combats.



H.Caux/UNHCR

Tahada construit une hutte où s'abriter avec ses enfants dans le camp de réfugiés de Damba (Burkina)



H.Caux/UNHCR



/ CICR Nouakchott

Des agents du CICR et des volontaires du Croissant rouge Mauritanien déballent les couvertures pour les Mauritaniens retournés du Mali sur le site de Mbera.

Côte d'Ivoire : Jean Guy Marc, 13 ans et déjà ex-réfugié au Libéria

Février 2011, « *la guerre va reprendre* », disait-on et les grandes personnes parlaient de quitter la ville de Bin houyé. Et chaque jour la rumeur montait. Affolées, les populations de Bin houyé commencèrent à plier bagages. Kegongo Jean Guy Marc avait 13 ans et était en classe de CE2. Depuis le retour des vacances de Noël la plupart des enseignants étaient partis vers le sud. À la fin du mois de février les menaces d'attaques se précisèrent et sa grand-mère demanda à Elvis, son cousin de 15 ans, de l'emmener au Libéria voisin.



Une famille libérienne réfugiée au village de Boubele à l'ouest de la Côte d'Ivoire.

C'était là-bas que presque tout le monde se réfugiait. À quatre vingt-dix ans grand-mère ne pouvait pas aller bien loin. Elle resta donc sur place avec deux tantes qui ne pouvaient l'abandonner à son sort. « *On suivait la foule de gens qui fuyait* », confie Guy Marc. Son cousin Elvis et lui sont arrivés ainsi à Boutouo au Libéria. Il y avait beaucoup de monde. Certains vou-

laient s'arrêter là, d'autres étaient en transit. Ils rencontrèrent Delphine, une dame connue à Bin houyé qui organisait des convois vers Ban, un peu plus à l'intérieur du Libéria, dans le comté de Nimba. Elle faisait partie des premières personnes à avoir quitté la ville dès 2010. Ils décidèrent donc de la suivre. Là un camp accueillait les réfugiés.

« Je suis content d'être rentré. J'ai retrouvé mes amis de jeux et ma famille »

Un enfant dans les camps

La plupart des enfants qui arrivaient sans leurs parents avaient des tuteurs. Vu leur jeune âge, les responsables du camp les confièrent à Delphine. Ils reçurent une aide alimentaire et non alimentaire. Certains enfants se connaissaient déjà tandis que d'autres apprenaient à se connaître. Le camp était grand et abritait beaucoup de monde. La maisonnée de Delphine s'organisa autour des nouveaux arrivants pour les travaux domestiques. Ils aidaient leur tutrice dans une activité de vente de manioc initiée avec ses propres enfants. Ainsi ils prirent leurs habitudes au camp. Grâce à la Croix-Rouge qui offrait de téléphoner gratuitement, Guy Marc a pu ainsi rejoindre sa sœur aînée à Abidjan. « J'étais très heureux de lui parler depuis le camp au Libéria. » expliqua-t-il un peu ému. Parfois ils recevaient des habits lors des distributions. Dans l'espace aménagé pour les enfants du camp on pouvait même suivre des cours. Guy Marc a ainsi pu y achever la classe de CE2 durant son séjour. Les réfugiés eux-mêmes assuraient la sécurité. Et lorsqu'il tomba malade le médecin l'envoya à Ganta pour l'opérer. Il apprit par la suite qu'il souffrait d'une hernie.

Fuir encore et toujours

À son retour au camp, son cousin Elvis avait déjà quitté et beaucoup de familles commençaient à rentrer en Côte d'Ivoire. On ne lui donna pas la raison. On disait que des Libériens étaient en train de s'affronter du côté de la capitale à cause des élections et les gens s'empressèrent de partir avant que les villes proches du camp ne soient touchées. Malgré les appels au calme des responsables du camp, les convois au retour se sont multipliés à cette période. Des équipes de la Croix-Rouge lui ont donné des nouvelles de sa grand-mère qui le réclamait près d'elle. Il a fini par rentrer avec d'autres enfants.

« J'ai appris à me débrouiller seul »

« Je suis content d'être rentré. J'ai retrouvé mes amis de jeux et ma famille », justifie-t-il. Delphine sa tutrice était triste, mais elle avait fini par comprendre qu'il se sentait comme un étranger dans ce camp. Et puis sa grand-mère s'était toujours occupée de lui depuis qu'il avait perdu son père. La ville de Bin houyé s'est

à nouveau repeuplée et le marché du mercredi a repris ses allures de fête hebdomadaire. Guy Marc est en classe de CM2 cette année. Les jours de marché il joue les porteurs de bagages pour se faire un peu d'argent de poche. « C'est au camp que j'ai appris à me débrouiller seul » conclut-il. ■

Ambroise Tinde
Assistant Communication
CICR Man – Côte d'Ivoire

Jean Guy Marc, 13 ans, revenu en Côte d'Ivoire, après avoir fui au Libéria.



Sénégal - Casamance : Kouram, un village qui renaît des cendres

Kouram, un village situé dans le département de Bignona, a vécu les affres du conflit armé en Casamance. Pendant six ans, ce village a été abandonné de ses habitants qui s'y réinstallent progressivement, avec l'appui du CICR. Une lueur d'espoir renaît chez les populations qui ont commencé à se reconstruire.

C'est en 2006 que les populations de Kouram ont été obligées de quitter leur village en raison du conflit. Beaucoup se sont réfugiés en Gambie, juste à 2 km du village. Un désastre pour ces populations qui n'avaient jamais connu telle situation. À leur arrivée en terre gambienne, elles ont été prises en charge par des organisations d'entraide. *« Nous avons reçu un appui initial, puis l'organisation nous a par la suite demandé de travailler en échange de nourriture. Nous devons nettoyer et désherber les rues et on nous donnait une ration alimentaire à la fin du mois »*. Une situation précaire vécue pendant plusieurs années par Lamine Coly, père de famille avec 9 enfants qui avait tout perdu lors de son départ précipité en Gambie. Maisons, champs, bétail, tout avait dû être abandonné au village.

Le courage de revenir

Des années plus tard, alors que la situation s'améliore progressivement en Casamance, Lamine fait partie des premiers à envisager le retour au village. *« Avant notre fuite, nous ne manquions de rien au village. Mais notre situation de réfugiés en Gambie nous a rendus nécessiteux. Avec l'amélioration de la situation en Casamance, nous avons décidé de revenir au village »*, déclare-t-il.

Cette décision est prise en concertation avec d'autres déplacés, et un processus de retour est timidement amorcé avec quelques familles volontaires. À leur ar-

rivée, les défis semblaient immenses : le village était vide et sans abris pour se loger. Sans nourriture ni toit, les nouveaux arrivants s'engagent à relever le défi et initient la reconstruction après des années d'absence.

Un retour accompagné

Pour les accompagner, le CICR a fourni des tôles, rôtiers et des pointes pour aider à refaire les toitures. *« On a déposé plusieurs demandes pour une aide auprès des organisations humanitaires. Celle envoyée au CICR a eu une suite favorable. Toutes les maisons sont maintenant couvertes. »*, ont-ils dit, exprimant de vive voix leur reconnaissance. Une assistance alimentaire a également été octroyée aux populations du village pour aider à faire face à la crise alimentaire, et du matériel de jardinage a été remis aux femmes pour le travail dans les jardins maraîchers.

La reprise de la production maraîchère et d'activités quotidiennes de vente du bois mort et du charbon redonne l'espoir aux populations du village de Kouram, qui renaît peu à peu de ses cendres. ■

Lazar SAGNA
Chargé de Communication
CICR Ziguinchor

Populations de Kouram (Casamance) en train de suivre les explications d'un agent du CICR sur la gestion du jardin maraîcher



Interview - Mathijs Le Rutte, Représentant Régional Adjoint/Protection - Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR)

« Nous sommes devenus le protecteur du droit d'asile. »

Partout dans le monde, les réfugiés vivent dans la plus grande précarité et ne comptent le plus souvent que sur l'aide d'organisations comme le Haut Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés (HCR) pour garantir leur protection et leur survie. Mathijs Le Rutte, Représentant régional Adjoint du HCR à Dakar se prononce sur la situation en Afrique de l'ouest.



Charles Sanchez/CICR

Combien de réfugiés et déplacés compte-t-on en Afrique de l'ouest ?

Les déplacements forcés de populations ont augmenté en Afrique de l'Ouest, avec en 2011 plus de 200 000 Ivoiriens cherchant refuge dans les pays voisins, principalement au Libéria, au Ghana et au Togo. Au Mali, depuis le début de 2012, le conflit a causé 200 000 déplacés avec des conséquences sur le Niger, le Burkina, pays limitrophes, et la Mauritanie, pays le plus touché. On compte aussi un million de personnes, à l'intérieur du Nigéria, qui fuient les catastrophes naturelles et la violence. Pour l'Afrique de l'Ouest, la cause principale de l'insécurité est due aux conflits à l'intérieur des pays. La situation serait encore plus difficile si les conflits éclataient entre les États.

En quoi consiste l'action du HCR au Mali depuis le début de la crise dans ce pays ?

On avait peu de personnel au Mali, Niger et Burkina quand la crise a éclaté. Il a fallu augmenter rapidement notre effectif et rappeler aux organisations déjà présentes sur le terrain que la coordination de la réponse pour les réfugiés revenait au HCR. Les défis à relever dans le Sahel sont nombreux et rendent nécessaire une coordination étroite avec tous les partenaires. Le plus grand défi est la sécurité, avec des zones frontalières touchées par la tension et la violence. Beaucoup de réfugiés affluent à la frontière avec du bétail et refusent de se déplacer hors des zones habituelles de pâturage. La solution envisagée est la consolidation des sites au Niger et au Burkina pour mieux garantir la sécurité parce qu'on entend parler d'une prochaine intervention de la CEDEAO. La mobilité des réfugiés ne facilite pas notre travail, et il est impératif de trouver des solutions pour accorder une protection et une assistance adéquates aux réfugiés nomades.

Quel est le bilan du HCR concernant les réfugiés entre le Sénégal et la Mauritanie ?

Nous avons été très satisfaits de la clôture du dossier de rapatriement de 24 000 personnes en Mauritanie grâce à la coordination très positive entre le Sénégal et la Mauritanie. Il reste encore 14 000 réfugiés dans la Vallée qui ont opté de rester au Sénégal. Nous travaillons avec le gouvernement du Sénégal pour l'intégration juridique de ce groupe ; nous sommes en train de leur donner des cartes d'identité numériques et d'améliorer leur niveau d'accès aux ressources. Beaucoup sont actifs dans l'agriculture. Il reste le problème des 12 000 Mauritaniens au Mali avec 7000 d'entre eux qui veulent rentrer. Nous donnons la priorité aux solutions durables. Nous travaillons actuellement avec les États sur les moyens d'offrir plus de sécurité aux citoyens issus de la CEDEAO avec un statut qui empêcherait l'expulsion.

Quelles solutions durables sont proposées par le HCR au sein de l'espace CEDEAO et quelles sont les difficultés pour leur mise en place ?

Le cadre juridique en Afrique de l'Ouest est bon mais le plus important est de garantir l'accès réel des réfugiés aux droits de base : éducation, santé, services communautaires et sociaux, protection physique et sécurité. Nous agissons pour rendre visibles les préoccupations des réfugiés et rappeler aux gouvernements leurs obligations légales mais aussi humaines vis-à-vis d'eux. À l'image du CICR pour le droit international humanitaire, nous sommes devenus le protecteur du droit d'asile. ■

Propos recueillis par Amadou Mansour DIOUF

Libye : Les personnes déplacées de Bani Walid, l'histoire d'Um Muhammad

Um Muhammad a appelé le CICR tous les jours pendant au moins 14 jours à partir d'Al-Malti, une des 23 portes d'entrée de la ville de Bani Walid. Telle était son envie de rentrer à la maison, qu'elle appelait tous les jours, parfois plus d'une fois, des fois tard le soir. Depuis que la dernière vague de combats a éclaté dans la ville, elle et ses cinq enfants ont trouvé refuge dans des familles d'accueil à Tarhunah.

Deux semaines plus tôt, la famille s'était enfuie pour sauver leur vie pendant que les combats s'intensifiaient dans et autour de Bani Walid. « *Il était impossible de rester dans la ville, nous ne savions où aller* », dit-elle. Laissant derrière tout ce qu'ils avaient gagné par leur labeur, Um Muhammad, son mari et les enfants ont embarqué quelques affaires dans leur voiture et sont partis. « *Tout ce que nous pouvions voir devant nous, c'étaient des ténèbres et un avenir incertain* ».

Ils finirent par se retrouver à Tarhunah, une ville située à 90 kilomètres au nord-ouest, où un résident qui leur était totalement étranger a tout simplement mis à leur disposition une maison. Il y a beaucoup de

générosité et de solidarité à Tarhunah et à U'rban, deux hameaux à 80 kilomètres au nord-ouest de Bani Walid. La générosité était telle que les écoles ont été simplement transformées en lieux de transit pour les familles en attendant de trouver des maisons plus convenables pour les abriter.

Abris pour personnes déplacées étrangères

Muhammad, un habitant de la ville de U'rban avait accueilli 120 personnes dans sa maison. U'rban est divisée en trois quartiers principaux. Les maisons dans la ville sont généralement des fermes constituées de

Un vieil homme qui a dû fuir la violence à Bani Walid avec le reste de sa famille a trouvé refuge chez une famille hôte à U'rban (90 km au Nord-est de Bani Walid)



« Regardez. Voyez-vous ce grenier? Nous l'utilisons pour abriter nos animaux, et maintenant nous avons des jeunes hommes qui y dorment tellement il y a de gens déplacés. »

bâtiments indépendants. Il y a habituellement plus d'une maison à la ferme pour loger le chef de la famille et ses enfants.

Husayn, un autre résident, a offert l'hospitalité à cent personnes. Pour cela il avait déplacé tous ses frères et sœurs dans l'un de ses cinq bâtiments pour faire un maximum de place aux personnes déplacées.

« Regardez. Voyez-vous ce grenier? », demanda avec colère le père de Hussein, pointant du doigt une cabane délabrée faite de tôles de Zinc, « nous l'utilisons pour abriter nos animaux, et maintenant nous avons des jeunes hommes qui y dorment tellement il y a de gens déplacés. »

« Je suis impressionné par le fait que la plupart des personnes déplacées ont trouvé refuge dans des familles d'accueil à Tarhuna », a déclaré Asma Khaliq Awan, déléguée du CICR pour la sécurité économique.

Le CICR et le Croissant-Rouge libyen ont étroitement coordonné leurs efforts pour aider la population de Bani Walid et leurs hôtes aussi bien à Tarhunah qu'à U'rban. En outre, le CICR a pu entrer dans Bani Walid à trois reprises (les 10, 19 et 24 octobre) depuis la reprise des combats, pour livrer des fournitures médicales et évacuer les gens. L'organisation avait déjà livré des fournitures médicales à l'hôpital principal et à la clinique Al-Dahra.

Le CICR continue de fournir de la nourriture, de l'eau et d'autres biens indispensables aux personnes déplacées. À Tarhuna, les personnes déplacées reçoivent de l'assistance directement à partir des entrepôts du Croissant-Rouge libyen. À U'rban, par contre, le conseil municipal et les organisations locales de la société civile ont formé un comité de secours à travers lequel le CICR distribue une partie de son aide aux personnes déplacées.

« Nous ne nous sentons pas en sécurité »

Jusqu'à la fin du mois d'octobre, Um Muhammad a continué de manière persistante à appeler. La mau-

vaise qualité des communications téléphoniques ont rajouté aux frustrations d'Um Muhammad, interrompues qu'elles étaient la plupart du temps.

Quand elle appelle, elle est généralement à Al-Malti, une petite localité comprenant une école, une mosquée, un magasin servant également de café et deux magasins fermés, à environ 35 kilomètres au nord-ouest de Bani Walid. Elle se rend là-bas d'habitude tôt le matin, tous les jours, avec d'autres familles qui essaient de rentrer dans la ville pour inspecter leurs maisons et leurs quartiers.

Um Muhammad a appelé le jeudi 1er novembre, elle a dit que 30 autres familles ainsi que la sienne étaient prêtes à prendre le chemin du retour à Bani Walid. *« Les familles ont été autorisées à entrer dans la ville hier. Nous nous préparons pour nous y rendre »,* dit-elle. La vie n'était pas sûre à Bani Walid parce que les hommes armés ont interrogé son mari deux fois. Ils ont même interrogé ses enfants à propos des membres d'autres familles. Um Muhammad est restée avec sa famille pendant trois jours à Bani Walid et ensuite ils sont allés à Tarhunah. *« Nous sommes en train de penser à aller nous installer à Tripoli, pour le moment, »* dit-elle. *« Je ne veux pas que mes enfants perdent cette année scolaire ».* Avec un brin de tristesse dans la voix, elle dit que sa famille reviendra à Bani Walid, lorsque le gouvernement aura totalement contrôlé la situation, *« maintenant nous ne nous sentons pas en sécurité. »* ■

Saleh Dabbakeh

Chargé de la Communication / Porte-parole du CICR
Délégation de Tripoli

Somalie : Un incendie tragique laisse sans abri des personnes déplacées

Le sable apparaissait cuit, il y avait des débris partout, et les visages fatigués de plus de 350 familles déplacées regardaient la destruction massive causée par le feu qui a consumé les quelques affaires qui leur restaient comme biens. Un incendie en ce lieu de résidence inhospitalier a créé un double fardeau pour ces personnes déplacées qui avaient fui leurs demeures situées au sud et au centre de la Somalie pour raison d'un conflit armé interminable.

Personne ne sait vraiment comment le feu a commencé ce jeudi soir, 11 octobre 2012, lorsque les flammes ont fait rage, défigurant le camp délabré de personnes déplacées de Riiga Biyaha à Garowe - la capitale administrative de l'État semi-autonome du Puntland - réduisant tout en cendres. Les tentatives des personnes déplacées pour lutter contre l'incendie ont été entravées par des vents forts qui soufflaient ce soir-là.

Une double tragédie

L'intervention humaine n'avait pas suffi pour arrêter le feu ; heureusement, la barrière naturelle du lit d'une rivière asséchée a permis de contenir le feu quelques heures plus tard. En vue d'atténuer les effets de la catastrophe, les autorités du Puntland ont installé les personnes déplacées dans une école de la périphérie de la ville de Garowe - un lieu de résidence temporaire qui n'assurait qu'un répit de courte durée contre le déplacement sans fin de ces familles épuisées.

À Muslimo Cali, une mère de famille de 30 ans avec huit enfants à charge, l'épreuve de l'incendie a apporté une misère indescriptible qui semble avoir détruit sa vie déjà perturbée. « *J'ai regardé le feu détruire le peu qui nous restait, c'était très douloureux.* » Muslimo rappelle : « *Nous sommes venus à Garowe en espérant que nous allions trouver une vie meilleure pour nos enfants, mais il semble que nous allons tout recommencer à nouveau ; maintenant nous allons repartir à zéro une fois de plus.* »

Pour une personne déplacée vivant au camp de Riiga Biyaha, comme Muslimo, c'est une double tragédie qui restera gravée dans sa mémoire pour longtemps.

Le camp de Riiga Biyaha après le feu (Somalie).



Des déplacés internes reçoivent de la nourriture (Somalie).

Certains d'entre eux ont décrit la catastrophe comme l'une des plus grandes auxquelles ils ont eu à faire face, au second rang après le conflit qui a ravagé la majeure partie de la Somalie centrale et du sud et détruit leurs maisons et leurs villages.

Par miracle, il n'y a eu aucune perte en vie humaine dans l'incendie, malgré l'étendue des dommages. En l'absence de sapeurs-pompiers, les abris provisoires faits de piquets de bois, de chiffons et des bâches, des matériaux hautement inflammables, se sont consumés entièrement.

Renforcement de la résilience

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est intervenu à temps pour répondre aux besoins humanitaires les plus urgents à la suite de l'incident, en procédant à la réinstallation des familles sans abri. Beaucoup de ces familles sont encore aujourd'hui extrêmement vulnérables en raison du déplacement et parce que la plupart comptent sur des femmes seules comme chefs de famille, des enfants ou des personnes âgées ne pouvant plus s'appuyer sur leur réseau social et clanique habituel de soutien.

« *Toute la ville était recouverte par la fumée. Nous avons fourni des vivres et des articles ménagers de première nécessité à plus de 2000 personnes au total, avec l'ensemble du personnel travaillant tout le week-end afin que tout le monde soit servi.* », rappelle le responsable régional du CICR Abshir Omar. ■

Fatuma Abdisalam Abdullahi
Chargée de la Communication,
Délégation du CICR pour la Somalie

Tabala* ...échos d'ailleurs

TUNISIE

19.11.2012

Formation de 11 officiers pour une mission de paix en Côte d'Ivoire

Onze officiers de la police tunisienne en partance pour la Côte d'Ivoire le 18 novembre 2012 ont achevé une formation de pré-déploiement pour les troupes de maintien de la paix, sous l'égide de la délégation régionale du Comité International de la Croix-Rouge (CICR) à Tunis.

CICR

12.11.2012

Un nouveau site du CICR réunit les familles disloquées

La guerre, les catastrophes et les migrations séparent des milliers de familles chaque année. Afin d'aider les membres des familles dispersées à renouer le contact, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a mis en ligne un nouveau site web - familylinks.icrc.org - le 13 novembre dernier.

LIBYE

04.12.2012

Le CICR forme 120 médecins au traitement des blessures par arme

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), le ministère libyen de la Santé et le Croissant-Rouge libyen tiendront à Tripoli les 5 et 6 décembre un séminaire à l'intention de 120 médecins originaires des différentes régions du pays, destiné à leur apprendre comment soigner les blessures provoquées par des mines, des balles, des éclats d'obus et d'autres armes.

SÉNÉGAL

09.12.2012

Le CICR facilite le transfert de huit personnes libérées en Casamance

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a facilité le transfert de six militaires, d'un gendarme et d'un civil, libérés dimanche dans une zone rurale du nord de la Casamance, par le Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC).

ADDIS-ABÉBA

05.12.2012

Le CICR salue l'entrée en vigueur de la Convention de Kampala pour les personnes déplacées

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) se félicite de l'entrée en vigueur, ce jeudi 6 décembre, de la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique, connue sous le nom de Convention de Kampala.

Etat du Nil supérieur, Jamam, camp de réfugiés (Sud Soudan). Les femmes marchent des heures pour trouver de l'eau.



Six militaires, un gendarme et un civil libérés par un groupe armé en Casamance

SOUDAN

05-12-2012

Le CICR facilite le transfert de deux soldats libérés au Darfour

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a facilité aujourd'hui le transfert de deux membres des forces armées soudanaises relâchés par le Mouvement pour la justice et l'égalité (Justice and Equality Movement - JEM).

* Instrument de percussion utilisé en Afrique de l'Ouest

La Convention de Kampala

La Convention de Kampala sur la protection et l'assistance des personnes déplacées en Afrique, adoptée par l'Union Africaine (UA) en octobre 2009, est entrée en vigueur le 6 décembre 2012 dernier.

26,4 millions

Fin 2011, il y avait 26,4 millions de personnes déplacées dans le monde dont 12 millions environ dans 19 pays en Afrique. (Source : HCR)

4 millions

C'est le total des personnes déplacées que le CICR a aidées en Afrique en 2011. (Source : CICR)



Sites

Refworld : <http://www.unhcr.org/cgi-bin/texis/vtx/refworld/rwmain>

La base de données globale sur les Principes directeurs : <http://www.idpguidingprinciples.org>

Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC) : <http://www.internal-displacement.org>

La Revue Migrations Forcées (RMF) : <http://www.fmreview.org/fr>

Family links/liens familiaux : <http://familylinks.icrc.org>



CICR